

Séance ordinaire  
du 28 août 1960.

Le vingt huit août mil neuf cent soixante à quatorze heures trente, le Conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Allary Ernest, maire.

Étaient présents: M<sup>rs</sup> Allary, Furet, Villot, Faure, Chaminet, Mazière, De Surenain, Demouailles.

Absents: M<sup>rs</sup> Phélippeau, Bauchot, Bordenon.

Bureau d'aide Sociale:

Présent: M<sup>r</sup> Bazile.

Centre Post scolaire agricole et ménager.

La création d'un centre post-scolaire agricole et ménager à Villebois-Lavalette étant envisagée et susceptible de bénéficier d'une subvention de 85%, le reliquat des frais serait réparti entre les communes du canton. Le Conseil municipal approuve ce projet et accepte d'inscrire au Budget communal la somme qui sera à sa charge.

Commission des chemins.

Il est décidé que les chemins ne seront pas élargis. Il est préférable de faire qu'on rouler une plus longue distance.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits, ont signé tous les membres présents.



